



## Inscription Saison 2020/2021 Reprise des Entraînements

Bonjour !

Pour cette nouvelle saison 2020-2021 du Chaumont Volley-ball 52 Haute-Marne, La reprise des entraînements se fera à partir du **Mardi 01 septembre 2020**.

En raison de la situation sanitaire, le certificat médical est obligatoire pour la reprise.

Un protocole de santé sera mis en place en adéquation avec les directives ministérielle

**Attention !** Seules les fiches médicales ci-jointes vous permettront de participer aux entraînements et compétitions de Volley-ball et de Beach-volley. **Les joueurs et joueuses n'ayant pas leurs dossiers complets ne seront pas acceptés aux séances d'entraînements.**

**Pour les catégories jeunes penser à demander le simple surclassement pour tous les joueurs et joueuses lors de la visite médicale**

Liste des documents à fournir :

- Documents de licence (formulaire spécifique, certificat médical)
- Fiches de renseignements
- Charte du licencié
- Droit à l'image
- Règlement de la cotisation et chèque de caution
- Fiche joueur (école de Volley et baby volley)

*A noter, pour les familles nombreuses une réduction de 10 euros sera appliquée à partir du deuxième licencié.*

En souhaitant vous revoir parmi nous prochainement, nous vous souhaitons de bonnes vacances !